



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PREFET DE LA RÉGION PICARDIE

### ARRÊTÉ

### RELATIF AU SCHEMA REGIONAL DE RACCORDEMENT AU RESEAU DES ENERGIES RENOUVELABLES DE PICARDIE

**Le Préfet de la région Picardie  
Préfet de la Somme  
Officier de la Légion d'Honneur  
Officier dans l'Ordre National du Mérite**

Vu le Code de l'Energie, et notamment ses articles L.321-7, L342-1, L342-12;

Vu la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement et notamment son article 71 ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services et organismes de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2012-533 du 20 avril 2012 relatif aux schémas régionaux de raccordement au réseau des énergies renouvelables ;

Vu le décret du 1<sup>er</sup> août 2012 nommant M. Jean-François CORDET Préfet de la région Picardie, Préfet de la Somme ;

Vu l'arrêté préfectoral du 14 juin 2012 validant le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie de Picardie et fixant sa date d'entrée en vigueur au 30 juin 2012 ;

Vu les avis des autorités du réseau public de distribution recueillis conformément à l'article 8 du décret n° 2012-533 du 20 avril 2012 susvisé ;

Vu la proposition de schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables de Picardie déposée par Réseau de Transport d'Electricité auprès du préfet de Région le 20 décembre 2012 ;

Sur proposition du Secrétaire Général pour les Affaires Régionales ;

## ARRETE

### Article 1<sup>er</sup> :

Le schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables de Picardie ci-annexé au présent arrêté est approuvé.

### Article 2 :

Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales et le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Picardie sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Picardie, préfecture de la Somme.

Amiens, le **20 DEC. 2012**

Le Préfet de Région

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop on the left and a vertical line on the right that ends in a small hook.

Jean-François CORDET